



Session 2/2 du Webinaire RIOB :

« Faire respecter les réglementations du secteur de l'eau :
nécessité et fonctions d'une police de l'eau »

Jeudi 25 Mars 2021, de 16h00 à 17h45 (CET / heure de Paris)
avec interprétation simultanée Français - Espagnol

Un événement « journée mondiale de l'eau » :



En partenariat avec:

Québec 



MENBO Mediterranean Network of Basin Organisations
REMOB Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin
REMOC Red Mediterránea de Organismos de Cuenca



North American Network of Basin Organizations
Réseau des organisations de bassin d'Amérique du Nord
Red de organizaciones de cuenca de America del Norte

CONTEXTE

L'efficacité de la gestion des ressources en eau nécessite un cadre législatif établi au niveau du pays qui fixe les principes de la gestion des ressources en eau et les règles à appliquer quel que soit l'échelle : bassin, sous-bassin, région ou district urbain.

Ces règles définissent les conditions d'usage de l'eau, d'exploitation des ressources, de prélèvement, d'exécution des concessions, de rejet des eaux polluées, les modalités d'obtention d'autorisations relatives à toute action induisant un impact sur les milieux aquatiques tels que les eaux superficielles ou souterraines et les zones humides, les modalités de la planification de la gestion des ressources en eau ainsi que les modalités de contrôle de la mise en œuvre du cadre réglementaire.

Il est nécessaire d'organiser et de mettre en place un système qui a pour mission générale d'assurer la « police de l'eau », c'est-à-dire le contrôle et la surveillance du respect des règles.

En effet, l'expérience montre que les progrès dans la gestion et dans l'état (qualitatif, quantitatif et écologique) des ressources en eau dépendent de l'existence et du bon fonctionnement d'un tel système.

Comment doit s'organiser un système de police de l'eau ?

Sur la base de l'expérience et du savoir-faire de certains pays, quelles recommandations fondamentales peut-on retenir pour atteindre l'efficacité des contrôles et la réalité concrète dans les missions de police de l'eau ?

En écho à la journée mondiale de l'eau (22 Mars) qui a cette année pour thème « valoriser l'eau », cette série de deux webinaires vous est proposée. Elle a pour objet de présenter les réponses apportées par des Etats des différentes régions du monde.

La série de webinaire viendra alimenter l'élaboration d'un manuel méthodologique et pratique sur l'organisation de la police de l'eau. Produit par le RIOB, il sera publié à l'occasion du Forum Mondial de l'Eau, en Mars 2022.

OUVERTURE (5 MIN):

- M. Eric Tardieu, Secrétaire Général, Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)

MANUEL « POLICE DE L'EAU » (10 min)

- M. Daniel Valensuela, Secrétaire général adjoint, Secrétariat technique du RIOB

APPROCHES ESPAGNOLE ET QUEBECOISE DE LA POLICE DE L'EAU (20 min)

- M. Michel Rousseau, sous-ministre adjoint au contrôle environnemental et à la sécurité des barrages, Ministère de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques **Québec**
- M. Miguel Polo, Président, Confédération Hydrographique du Júcar, Secrétaire technique permanent du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB), **Espagne**

PREMIERE SESSION DE QUESTIONS / REPONSES AVEC LES PARTICIPANTS (15 min)

PANEL (30 MIN) :

- M. Jorge Werneck, Directeur, Agence régulatrice de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie du district fédéral (ADASA), **Brésil**,
- Mme Naziha Chakrouni, Cheffe de la division de la gestion du domaine public et hydrologique, Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau (METLE), **Royaume du Maroc (à confirmer)**
- M. Enrique Meseth Macchiavello, Directeur adjoint de l'Unité de coopération institutionnelle, Autorité Nationale de l'Eau (ANA), **Pérou**

DEUXIEME SESSION DE QUESTIONS / REPONSES AVEC LES PARTICIPANTS (30 min)

CONCLUSION (5 min)

- M. Eric Tardieu, Secrétaire Général, Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)